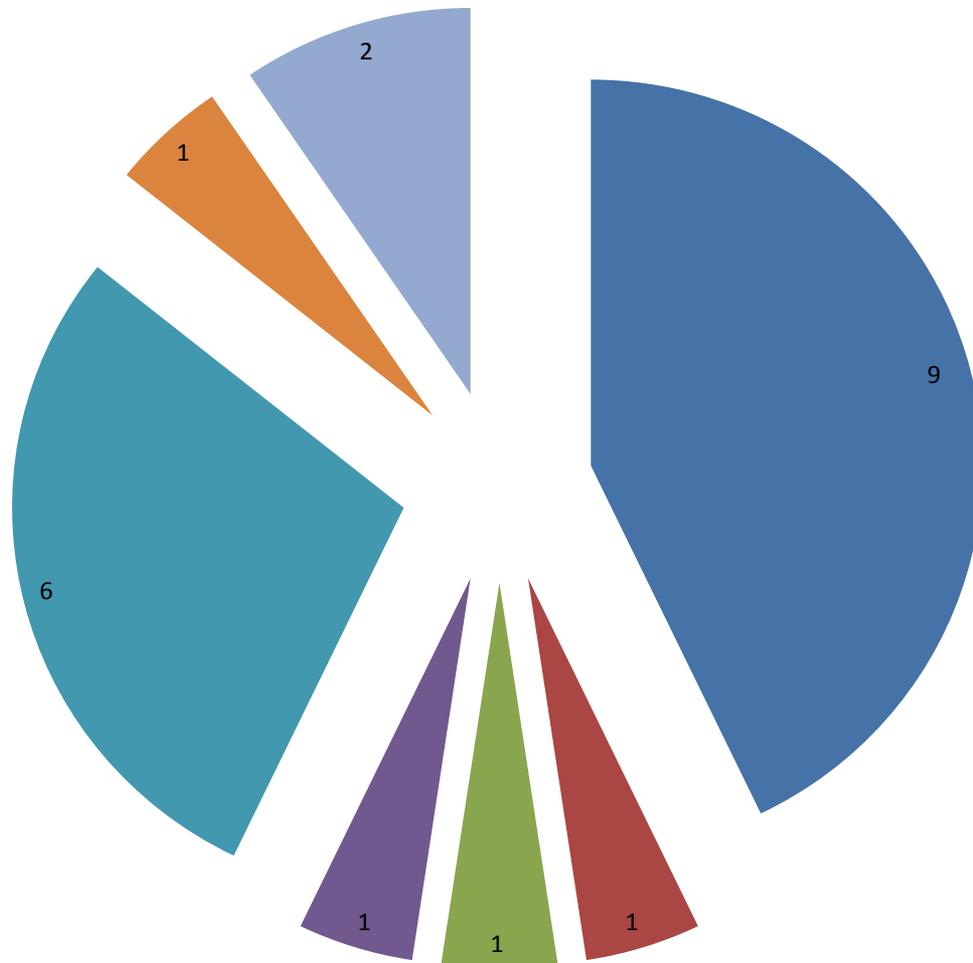


Audit du système de management de la Santé Sécurité au travail : une conduite de projet originale au service d'une collectivité



PARTICIPANTS



21 participants sur 34 inscrits :

- Conseiller en prévention
- Assistant en prévention
- Ergonome
- Directeur des Ressources Humaines
- Responsable Qualité Sécurité et environnement
- Médecin
- Chef d'équipe

OBJECTIFS

- ❑ Connaitre les **systemes de management de la santé et de la sécurité** au travail existants,
- ❑ Comprendre les **enjeux stratégiques** de l'audit,
- ❑ Identifier les **éléments d'objectivation** de l'audit du CIG,
- ❑ Prendre conscience de l'intérêt d'une **démarche projet** favorisant notamment :
 - Le décloisonnement des acteurs (décisionnels/opérationnels, internes/externes),
 - Le déploiement du plan d'actions issu des constats de l'audit.

SOMMAIRE

I – DEFINITIONS GENERALES

**II – AUDIT DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SANTE
ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL DU CIG**

**III – DE L'AUDIT AU DEPLOIEMENT DU PLAN D' ACTIONS :
RETOUR D'EXPERIENCE D'UNE CONDUITE DE PROJET –
COLLECTIVITE DE STAINS**

CONCLUSIONS GENERALES ET PERSPECTIVES

I. DEFINITIONS GENERALES

Les SMS



Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail



Dispositifs de gestion visant à **améliorer les performances** en matière de santé et de sécurité au travail (SST)

Référentiels

Les principaux référentiels

Norme ISO 45 001 : 2018

MASE

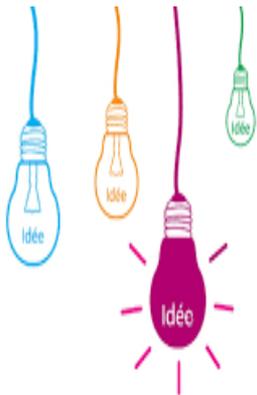
*La réglementation
n'impose aucun SMS*



La mise en œuvre d'un SMS reste toutefois un moyen pour l'employeur de répondre à ses obligations générales de sécurité.

Manager la SST, c'est entre autres :

- Une décision et une orientation stratégique,
- La mise en place d'une organisation,
- La déclinaison des ressources nécessaires (humaines, finances, temps...),
- La définition des responsabilités,
- La documentation du système...



Norme ISO 45 001 : 2018

Basée sur :

- **la norme OHSAS 18001** "Exigences relatives aux systèmes de management SST,
- **l'ILO-OSH 2001** "Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail" construit par le BIT.

Axes traités :

- ✓ **Leadership et participation / coopération des travailleurs,**
- ✓ **Planification,**
- ✓ **Support,**
- ✓ **Réalisation des activités opérationnelles,**
- ✓ **Evaluation des performances,**
- ✓ **Amélioration.**

MASE

Basé sur :

- **Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises,**
- **Initiative d'entreprises,** ayant pour but de proposer une **démarche de progrès** la plus simple et la plus efficace possible.

Axes traités :

- ✓ **Engagement de la Direction,**
- ✓ **Compétences et qualifications professionnelles,**
- ✓ **Organisation du travail,**
- ✓ **Efficacité du système de management,**
- ✓ **Amélioration continue.**

Avantages d'un SMS

Construire de façon
méthodique et structurée

Disposer d'un outil porteur
de la politique de prévention

Contribuer à la performance
globale de la collectivité

Contribuer à intégrer la santé
et la sécurité au travail dans
toutes les fonctions



Favoriser le dialogue
social et motiver les
équipes

S'évaluer en vue de
s'améliorer

Garantir une traçabilité

Cf. Jeudi de la prévention du 30 mars 2017 – « Modalités de mise en œuvre d'un SMS »

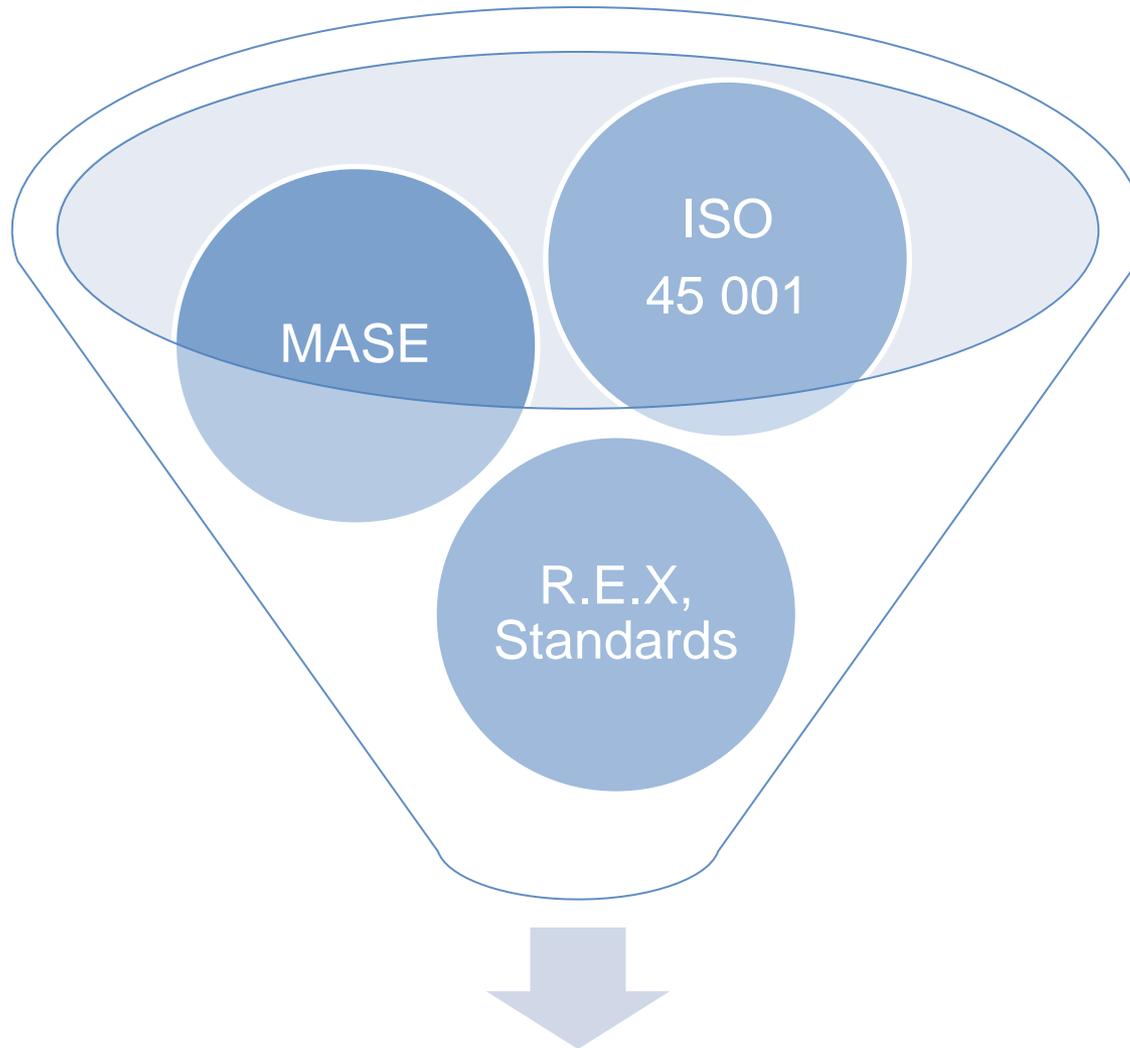
Le processus d'audit

Norme ISO 45 001 : 2018

MASE



Processus de CERTIFICATION



Audit SST du CIG (V11)

II. AUDIT DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL DU CIG

Préambule contextuel

Initialement, un audit du système de management de Santé et Sécurité au Travail doit être réalisé dès l'établissement d'une **nouvelle convention** collectivité/CIG Petite Couronne.

Objectifs

Dresser un **constat général** du système de management de Santé et Sécurité du travail (SST) existant,

Analyser et mettre en lumière les **points forts**,

Identifier les **points de vulnérabilité** et définir les priorités d'action et **pistes d'amélioration**.

Pour la collectivité :

Définir un **programme pluriannuel** de travail dans le cadre de la démarche d'**amélioration continue** impulsée par l'autorité territoriale.

Pour les intervenants du CIG :

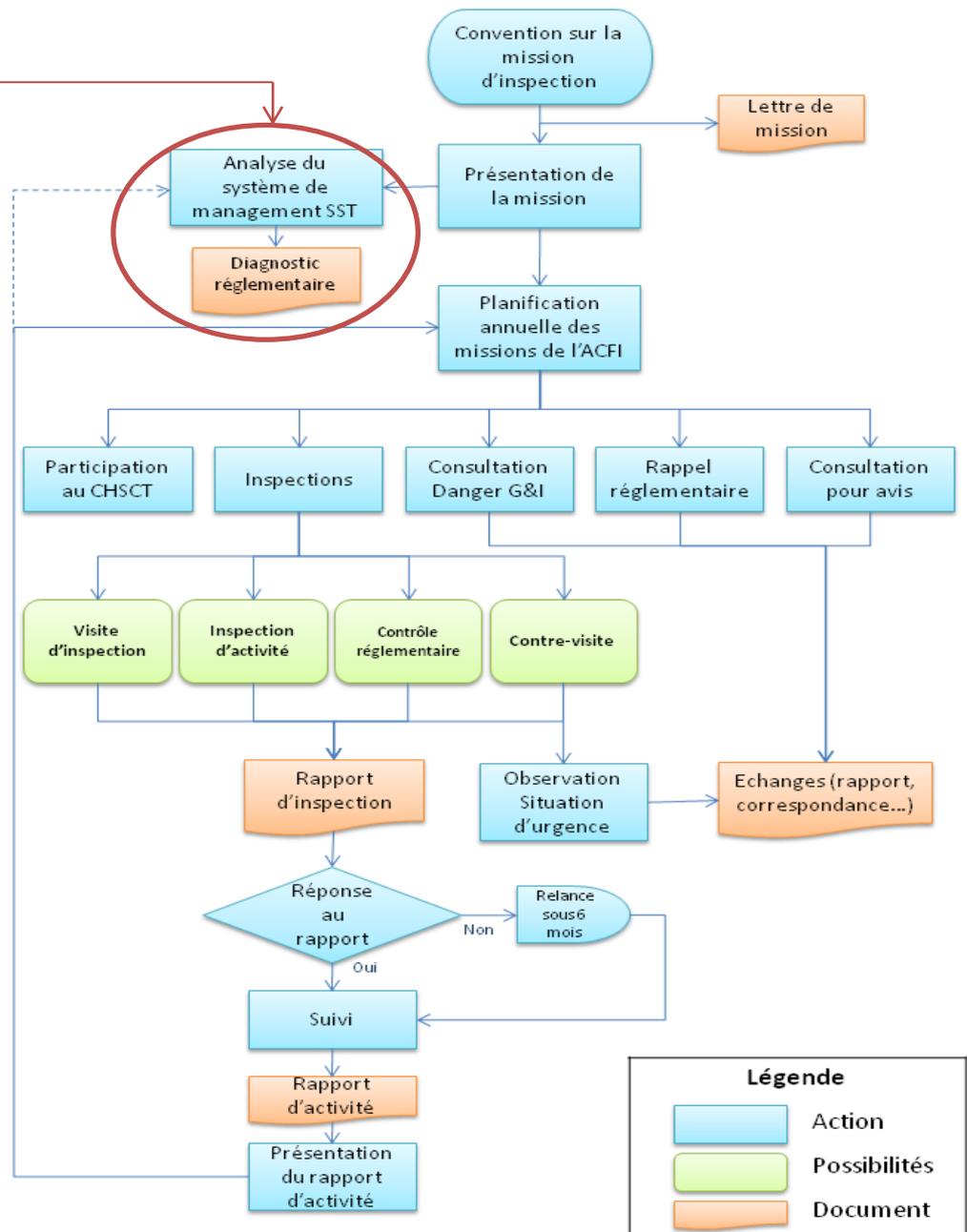
Identifier les acteurs décisionnaires, opérationnels, fonctionnels et institutionnels de la prévention des risques de la collectivité,

Définir un **plan d'intervention** (inspection et conseil) cohérent et adapté au programme pluriannuel de travail de la collectivité.

L'audit du système de management SST dans le processus d'intervention du CIG

43 audits entre 2014 et 2019

De plus en plus d'audit en cours de convention



Le périmètre d'intervention

Le « diagnostic réglementaire » porte notamment sur :

✓ **L'organisation générale dans le domaine de la prévention des risques professionnels** à partir de constats basés sur des éléments factuels et objectivables mais également sur des éléments explicités par les personnes rencontrées :

- *Analyse du système documentaire SST,*

- *Entretien avec les protagonistes de la SST permettant d'appréhender les différents processus.*

✓ **Les thématiques de risques au regard des exigences réglementaires** définis par le Code du Travail et le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié.

Déclinaison de l'audit en 4 axes

Axe 1

- Politique en matière de SST

Axe 2

- Moyens en SST

Axe 3

- Démarche de prévention des risques professionnels

Axe 4

- Evaluation du système de gestion SST

Audit CIG // Référentiels SST

Axe 1

- Politique en matière de SST

*ISO 45 001 - Leadership et coopération
MASE – Engagement de la direction*

Axe 2

- Moyens en SST

*ISO 45 001 - Supports
MASE – Engagement de la direction*

Axe 3

- Démarche de prévention des risques professionnels

*ISO 45 001 – Réalisation des activités opérationnelles
MASE – Organisation du travail*

Axe 4

- Evaluation du système de gestion SST

*ISO 45 001 – Evaluation des performances / Amélioration
MASE – Efficacité du système de management / Amélioration continue*

Travail en groupe

Décliner pour chaque axe les
éléments incontournables
d'objectivation *(15 minutes)*



Résultat des travaux en groupe

Axe 1

• Politique en matière de SST

-
- Engagement de la direction / politique SST / charte SST déclinant les axes prioritaires en matière de SST,
 - Portage de la prévention par la direction,
- Elaboration de la politique SST par les acteurs de la prévention (groupes de travail),
- Définition d'une politique de maintien dans l'emploi.

Résultat des travaux en groupe

Axe 2

• Moyens en SST

- Présence des acteurs de la prévention :
 - ✓ Service prévention (structuration, rattachement et budget),
 - ✓ Encadrement,
 - ✓ CP, AP,
 - ✓ Médecin de prévention,
 - ✓ Ergonome, psychologue du travail, assistant(e) social(e) du travail,
 - ✓ ACFI,
 - ✓ CHSCT (importance du règlement intérieur du CHSCT permettant de cadrer le fonctionnement et les modalités d'intervention).
 - Registres (SST et DGI),
 - Règlement intérieur avec un axe hygiène et sécurité,
 - Gestion des formations hygiène et sécurité.

Résultat des travaux en groupe

Axe 3

• Démarche de prévention

- Document Unique,
 - Gestion des Entreprises Extérieures,
 - Gestion des équipements et des installations (sécurité incendie, dossiers techniques amiante, ...),
 - Vérifications générales périodiques,
 - Gestion des EPI,
 - Programme annuel de prévention,
 - Communication auprès des agents (modalités, forme, ...),
 - Analyse des accidents,
- Plans d'actions (DU, registres, accidents, ...) en intégrant les 9 principes de prévention,
 - Intégration des critères SST dans les marchés.

Résultat des travaux en groupe

Axe 4

• Evaluation du système SST

-

- Audit du système de gestion de la SST,
- Rapport Annuel sur la Santé, Sécurité et Conditions de Travail (RASSCT),
 - Indicateurs,
 - Bilan annuel,
 - Revue de direction.

Audit SST du CIG

Eléments d'objectivation de l'audit SST du CIG



• Politique en matière de SST



Engagement de la direction

- Existence d'une **politique SST** (processus d'élaboration défini, affichée et connue de tous les agents),
- Existence de **dispositifs** qui prennent en compte les aspects de **l'usure professionnelle et de maintien dans l'emploi**,
- **Respect de l'obligation** d'emploi d'au moins **6%** de travailleurs handicapés.

- **Moyens en SST**

**ACTEURS DE LA PREVENTION DES
RISQUES PROFESSIONNELS**

**ORGANISATION EN SANTE ET
SECURITE AU TRAVAIL**

• Moyens en SST (*Acteurs*)



Encadrement

- **Connaissance** de l'encadrement des **responsabilités en SST** du fait de ses fonctions.
- **Formalisation des responsabilités** en matière de SST.



*Service Prévention
CP/AP*

- Mise en place d'un **service prévention** (organisation, moyens)
- Désignation d'un **Conseiller de Prévention** (lettre de cadrage, formation initiale et continue),
- Existence d'un **réseau d'Assistants de Prévention** (lettre de cadrage, formation initiale et continue),
- Participation aux CHSCT.

• Moyens en SST (*Acteurs*)



ACFI

- Désignation d'un **ACFI** (avis CHSCT - la lettre de cadrage),
- **Processus** défini pour les visites d'inspection (organisation des visites, suites données),
- **Autres missions** (consultations pour avis, participation aux CHSCT avec voix consultative, ...)



Médecine Préventive

- Présence d'un **service de MP**,
- **Missions** du MP (Suivis médicaux, emploi des jeunes travailleurs, visites de 1/3 temps, adaptation des postes, projets ayant un impact SST, établissement de la fiche de risques professionnels formations, ...),
- Elaboration d'un **rapport annuel d'activité**,
- Participation aux **CHSCT**.

• Moyens en SST (*Acteurs*)



CHSCT

- **Existence et fonctionnement** du CHSCT,
- **Formation** des membres du CHSCT,
- **Examen** des questions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- Emploi des **travailleurs de moins de dix-huit ans** à certaines catégories de travaux seulement sous certaines conditions déterminées par voie réglementaire,
- **Visites et enquêtes** du CHSCT,
- Elaboration et présentation du **rapport annuel en SST.**

• Moyens en SST (*Organisation*)

HABILITATION
ELECTRIQUE



Gestion des formations

- Organisation du **service formation**,
- Formalisation du **plan de formation Santé et Sécurité au Travail**,
- **Suivi** des formations,
- Formations spécifiques, accueil sécurité, etc.



Exigences légales

- **Identification de la réglementation** applicable en santé et sécurité au travail par l'encadrement,
- Organisation de la **veille réglementaire**,
- **Registres** obligatoires (SST, DGI),
- **Règlement** intérieur.

Axe 3

• Démarche de prévention des risques professionnels

**IDENTIFICATION, EVALUATION DES
RISQUES ET MESURES DE
CONTROLE**

**PLANIFICATION – PROGRAMME
ANNUEL DE PREVENTION**

MAITRISE OPERATIONNELLE

• Démarche de prévention des risques professionnels

IDENTIFICATION, EVALUATION DES RISQUES ET MESURES DE CONTROLE

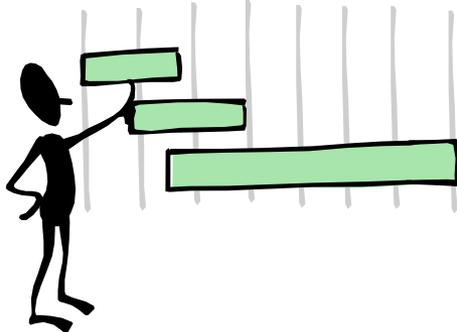


- ✓ Identification des équipements de travail et installations,
- ✓ Identification des procédés et activités,

- ✓ Evaluation des risques,
- ✓ Transcription dans un Document Unique (mise à jour, mise à disposition,
- ✓ Suivi du plan d'actions,
- ✓ Prise en compte du DUERP pour d'autres axes de prévention.

• Démarche de prévention des risques professionnels

PLANIFICATION – PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION



- **Elaboration du programme annuel** de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail par le président du CHSCT,
- **Présentation** pour avis au **CHSCT**,
- **Communication** aux agents,
- **Définition des moyens** mis en œuvre pour atteindre les objectifs dès l'élaboration du programme annuel.

• Démarche de prévention des risques professionnels

MAITRISE OPERATIONNELLE

Intégration des critères SST

- **Exigences SST** dans la définition des besoins et processus d'achat,
- **Critères SST** intégrés dans les CCTP,
- **Implication** des agents et autres acteurs SST **dans le choix** - impact SST,
- **Gestion des EPI** (essais, choix, commandes)

Gestion des E.E

- **Intégration des obligations** dans le CCAP/CCTP,
- Réalisation **d'inspections communes préalables – analyse des risques** liés aux interférences,
- Rédaction de **Plans de Prévention**,
- Rédaction de **Protocoles de Sécurité**.



• Démarche de prévention des risques professionnels

MAITRISE OPERATIONNELLE

Analyse des dysfonctionnements

- **Recueil** systématique des dysfonctionnements et **analyse**,
- **Transmission** des informations aux acteurs de la prévention,
- Mise en place d'**actions correctives ou préventives** suite à l'analyse,
- **Communication** des dysfonctionnements et des actions correctives mises en œuvre.

Gestion des accidents

- Présence de **SST** (organisation des formations, recyclage),
- **Procédure formalisée** sur la conduite à tenir,
- **Information** des agents,
- Gestion du **matériel de premiers secours**.



• Démarche de prévention des risques professionnels

MAITRISE OPERATIONNELLE

Gestion des incendies

➤ Consignes de sécurité **affichées**,

➤ Organisation des **essais** et **visites périodiques** du matériel et des **exercices** (consignation dans les registres de sécurité),

➤ **Formation** au maniement des extincteurs - **Nomination** et formation de guides et serres files – Gestion du maintien des compétences.

Gestion des DGI

➤ Existence d'une **procédure** écrite à suivre en cas de **DGI** (consultation du CHSCT/CT pour avis),

➤ **Information** et fonctionnement du **registre spécial DGI**,

➤ **Information** des agents sur le **droit de retrait** (affichage, sensibilisation).

➤ Information des agents sur le **rôle et l'emplacement du registre spécial** (affichage, sensibilisation).



• Evaluation du système de gestion SST

Indicateurs SST

- Définition d'indicateurs en santé et sécurité au travail,
- Un rapport annuel de santé, sécurité et des conditions de travail doit être réalisé,
- Communication du rapport annuel au centre de gestion,
- Communication des indicateurs à tous les niveaux hiérarchiques.



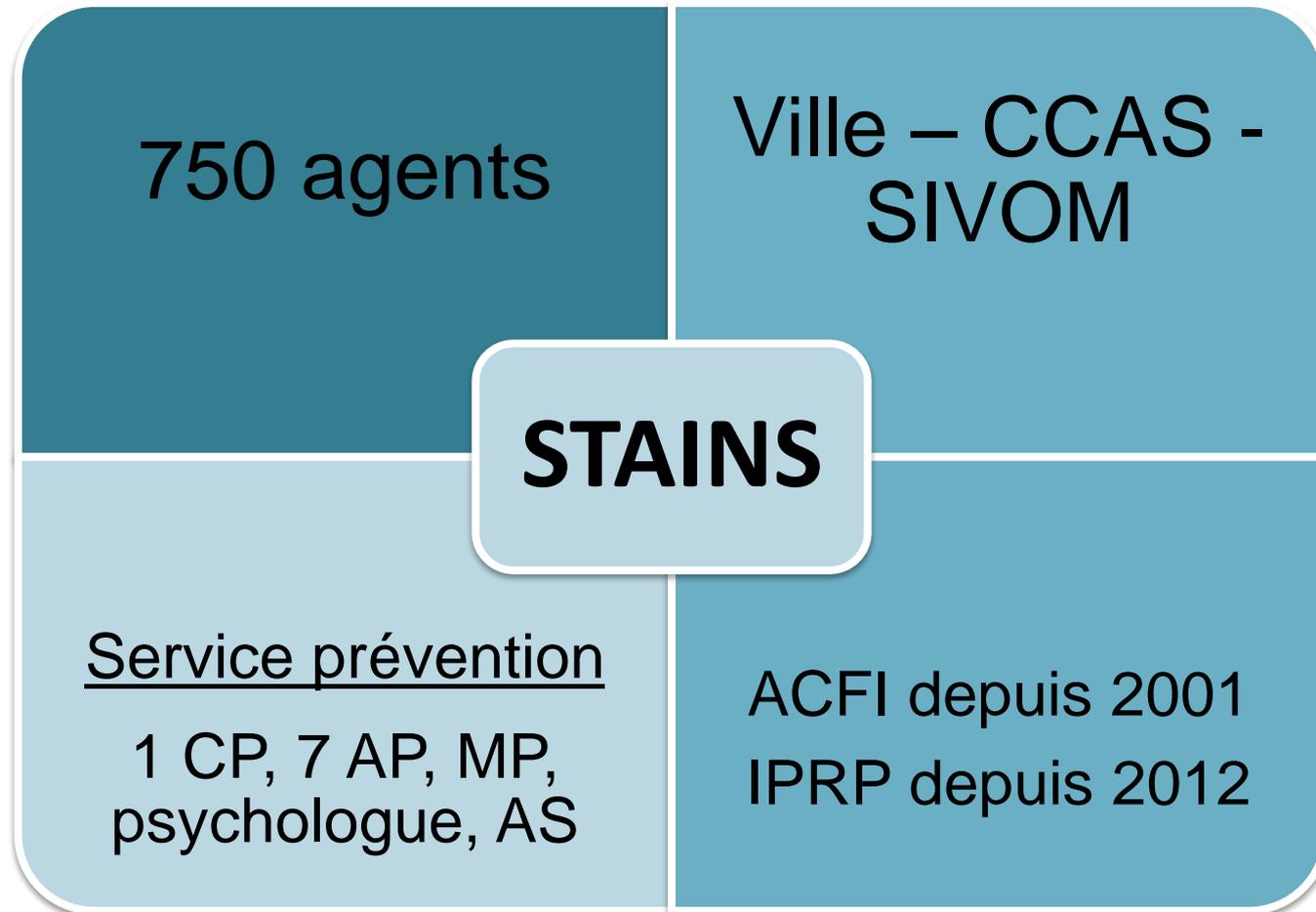
Revue de direction du SGS

- Evaluation périodique de l'adéquation du SGS avec le enjeux SST de la collectivité (exigences réglementaires, DU, plans d'actions, analyses accidents, indicateurs SST, inspections, programme annuel, ...),
- La direction veille à l'amélioration continue du système de gestion de la sécurité en adaptant et modifiant celui-ci.



III. DE L'AUDIT AU DEPLOIEMENT DU PLAN D'ACTION : REX D'UNE CONDUITE DE PROJET – COLLECTIVITE DE STAINS

Éléments contextuels



Analyse de la demande

- ❑ **Audit** du système de management de la santé et sécurité au travail **non réalisé initialement**,
- ❑ **Changements organisationnels** (organigramme, acteurs, encadrement),
- ❑ **Difficultés** dans la mise en œuvre des actions de prévention (démarches, suivi des inspections, ...),
- ❑ **Volonté affichée** de l'Autorité Territoriale et démarche d'audit définie conjointement en rapport d'activité.
- ❑ Réalisation de l'audit par l'**ACFI** et l'**Intervenant en prévention** des risques professionnels.

Etapes de la démarche



- ❑ En **concertation** avec la collectivité,

- ❑ **Temps consacré** à l'audit entre 2018 et 2019 pour :
 - ✓ L'analyse du système documentaire,
 - ✓ Entretiens,
 - ✓ Rédaction des livrables,
 - ✓ Présentation des résultats de l'audit.

- ❑ Diffusion d'une **liste de documents** à transmettre pour la réalisation de l'audit par interlocuteur.



Préparation – Cadrage de l'audit



Axe 1

- Politique en matière de SST

Axe 2

- Moyens en SST

Axe 3

- Démarche de prévention des risques professionnels

Axe 4

- Evaluation du système de gestion SST

Préparation – Identification des acteurs



Modalités :

- Acteurs identifiés,
- Disponibilités,
- Cadrage de l'audit.

Calendrier des entretiens :

12, 13, 18 et 23 juillet 2018
3, 10 et 14 septembre 2018
20 décembre 2018
19 avril 2019

Préparation – Définition d'un calendrier d'intervention

Direction
Générale

Bureau
municipal

CHSCT

Réalisation – Présentation de la démarche d'audit

Audit SGS	Acteurs rencontrés
Axe 1 – Politique SST	Maire de Stains, Président du CCAS et du SIVOM
	Maire Adjointe en charge du personnel communal et Présidente du CHSCT,
	Direction générale
	Responsable du service GPEC
Axe 2 – Moyens en SST	Service Prévention
	Psychologue du travail
	Assistant social du personnel
	Assistants de prévention
	Service de médecine préventive et équipe pluridisciplinaire (Ergonome, infirmière et technicienne Hygiène et Sécurité)
	Membres du CHSCT (secrétaire du CHSCT et représentants du personnel)
Axe 3 – Démarche de prévention	Service Prévention
	Responsable et techniciens du service patrimoine (DIUO, Sécurité incendie, vérifications périodiques des installations et des équipements, amiante, gestion des EE, etc.)
	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique
	Responsable du service de Police Municipale
	Responsable du service Petite Enfance
	Responsable du service Entretien
Axe 4 - Evaluation du SGSST	Acteurs de la politique SST et service Prévention

Réalisation – Entretiens et analyse du système documentaire

Pré-restitution

Direction
Générale

Bureau
municipal

CHSCT

Restitution – Présentation des résultats de l'audit

• Politique en matière de SST

✓ Existence d'un programme d'actions communales avec des orientations SST.

✓ Portage de l'autorité territoriale sur des thématiques telles que : risque incendie, gestion des addictions,...

> Formaliser une politique de prévention des risques professionnels avec la déclinaison d'objectifs SMART.

• Moyens en SST

✓ Sensibilisation de l'encadrement au rôle et responsabilités SST entre 2012 et 2014.

✓ Volonté de l'autorité territoriale d'impliquer davantage les responsables hiérarchiques en matière de SST.

> Réactualiser les sensibilisations des cadres sur leur rôle et responsabilités en matière de SST.

• Démarche de prévention des risques professionnels

✓ Document unique réalisé en 2009, aucune mise à jour depuis.

✓ RPS non intégrés.

> Donner un nouvel élan au Document Unique, avec prise en compte des RPS.

• Evaluation du système de gestion SST

✓ Absence d'indicateurs en santé et sécurité au travail, y compris les indicateurs de suivi RPS.

> **Définir et assurer le suivi des indicateurs SST.**

Restitution – Constats principaux

Synthèse

Préparation des entretiens par la collectivité

Présentation de la démarche au BM
04 juin 2018

Entretiens avec les différents interlocuteurs
12, 13, 18 et 23 juillet 2018,
3, 10 et 14 septembre 2018,
20 décembre 2018,

Pré-restitution
19 avril 2019

Restitution d'audit au BM
7 octobre 2019

Validation de la mise en œuvre de l'audit au RA
21 mars 2018

Présentation de la démarche en CHSCT
09 juillet 2018

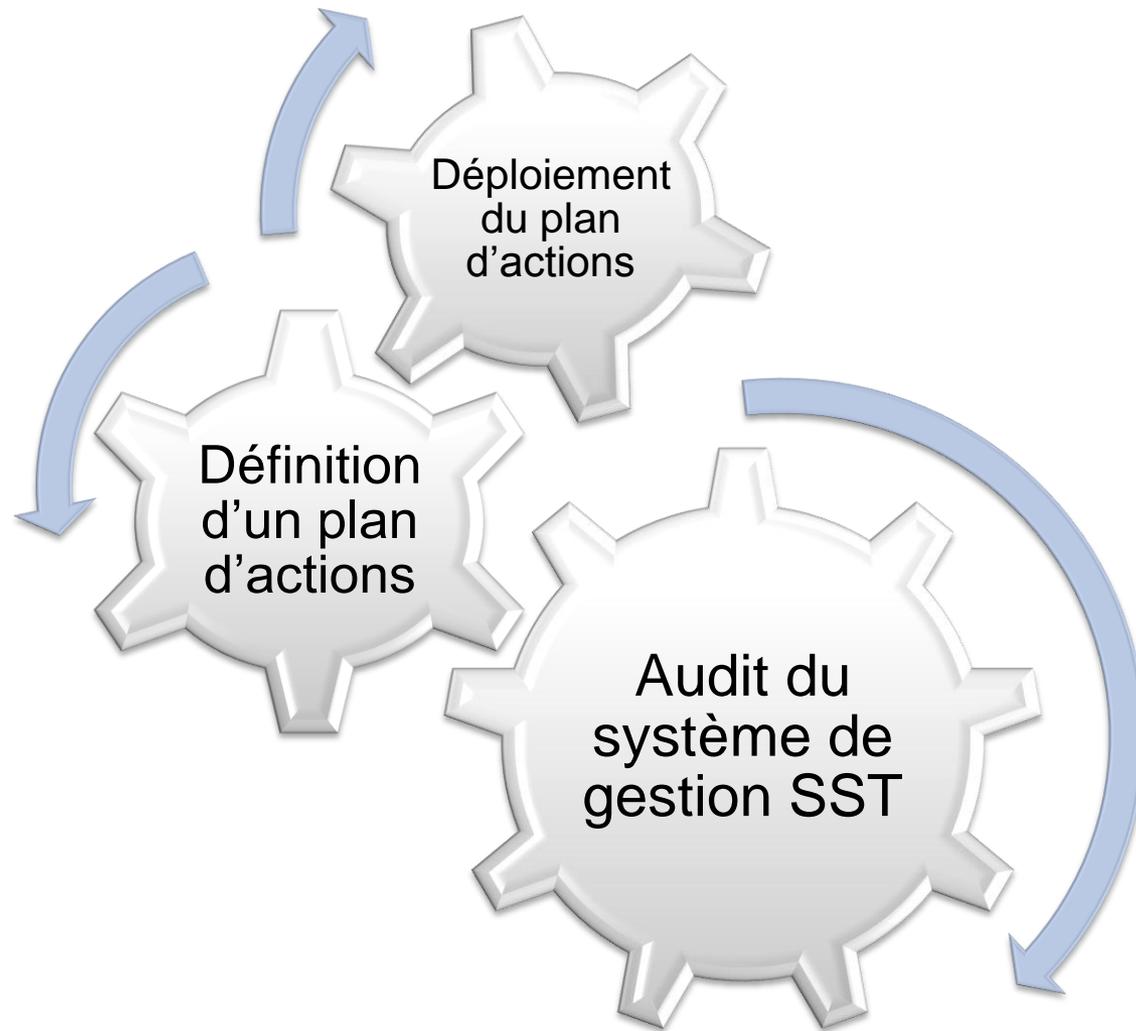
Rédaction de l'audit : rapport et synthèse
1^{er} trimestre 2019

Présentation de la synthèse d'audit en Direction Générale
24 juin 2019

Restitution d'audit en CHSCT
14 octobre 2019

Réception et analyse documentaire

Processus d'amélioration continue



Déploiement du plan d'actions

AU COURS DE L'AUDIT



Axe 2 – Moyens en SST

Service Prévention

- ✓ Recrutement d'une conseillère de prévention,
- ✓ Recrutement d'un Médecin de Prévention (MP) en interne,
- ✓ Implication de MP dans les démarches de prévention de la collectivité (groupes de travail, participation aux CHSCT, ...)

CHSCT

- ✓ Mise en place d'un processus de visite CHSCT.

Déploiement du plan d'actions

A L'ISSUE DE L'AUDIT



Axe 1 – Politique en matière de SST

Politique SST

- ✓ Projet d'élaboration d'une « politique de prévention des risques professionnels » prenant l'ensemble des orientations définies par la collectivité.

Axe 2 – Moyens en SST

Encadrement

- ✓ Sensibilisation du CODIR et des encadrants aux rôles et responsabilités en matière de SST (12 et 13 décembre).

Déploiement du plan d'actions

PERSPECTIVES 2020



Mission d'INSPECTION

- ✓ Contrôles réglementaires thématiques (gestion des E.E, amiante, gestion du risque incendie, VGP, ...),
- ✓ Visites d'inspection et inspections d'activités.

Axe 2 – Moyens en SST / Axe 3 – Démarche de prévention des risques professionnels,

Mission de CONSEIL

- ✓ Refonte du D.U, élaboration d'indicateurs SST (y compris RPS), gestion des E.E,...

Axe 3 – Démarche de prévention des risques professionnels / Axe 4 – Evaluation du système de gestion SST

Déploiement du plan d'actions

Extrait des annexes du rapport annuel d'activité

- Accompagnement à l'élaboration d'une politique de prévention,*
- Evaluation des risques dans le cadre de l'élaboration du document unique,*
- Identification et évaluation des risques liés aux interventions des entreprises extérieures,*
- Prévention des risques – thématiques,*
- Contrôles et vérifications périodiques,*
- Sensibilisation des personnels,*
- Etc.*

CONCLUSIONS

- ✓ La décision conjointe de réaliser un audit du système de gestion de la SST est le symbole de l'**engagement** porté par l'autorité territoriale à s'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue**.
- ✓ La volonté d'**impliquer** l'ensemble des acteurs dans cette démarche a permis de favoriser leur **décloisonnement** et a pour objectif de **repositionner les managers au cœur de la prévention**.
- ✓ La mise en œuvre d'actions, au cours et à la suite de cet audit, montre la **prise en compte immédiate** de certaines pistes d'amélioration par la collectivité.
- ✓ Cette démarche d'amélioration continue, déclinée en programme pluriannuel de prévention, constitue un **élément incontournable** pour définir un **plan d'intervention cohérent et adapté**.

Merci de votre attention

